



finances
Solidaires



Communiqué des Fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT

Le 29 février 2012 : Imposons d'autres choix en France et en Europe !

Face aux situations économiques et sociales qui se dégradent et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une journée d'action européenne le 29 février, à la veille du Conseil européen. Dans ce cadre, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se mobiliseront partout en France pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT, se sont rencontrées le lundi 13 février 2012.

Pour elles les mesures d'austérité ne sont pas la réponse à la crise, au contraire, elles produisent d'énormes dégâts sociaux. On ne peut pas continuer à imposer des mesures qui ne marchent pas, qui enfonce les pays dans la crise et appauvrissent de plus en plus de salariés, chômeurs et retraités.

Ensemble, elles dénoncent l'aggravation du chômage, l'insuffisance du pouvoir d'achat des salariés, des privés d'emploi, des retraités, la mise en cause des systèmes de protection sociale obligatoire et complémentaire, l'amplification des attaques contre les services publics et les politiques publiques.

Dans le même temps, elles s'opposent aux politiques fiscales mises en œuvre par les pouvoirs publics et condamnent plus particulièrement l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée dite « TVA Sociale » qui va encore aggraver les inégalités au sein de la société française.

Aux Finances, les choix opérés par les ministres de BERCY génèrent :

- Une casse sans précédent des missions,
- Des milliers de suppressions d'emplois,
- Un gel inacceptable des rémunérations,
- Une insuffisance des moyens budgétaires alloués aux politiques de l'action sociale, de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail,
- Une mise en cause des droits et des garanties collectives des personnels...

Les fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT, entendent agir ensemble pour imposer d'autres politiques à BERCY.

Dans le même temps, les fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT, s'opposent au projet de traité européen dont les objectifs essentiels consistent à condamner les peuples européens à l'austérité à vie, imposer une baisse des rémunérations, démanteler les garanties collectives, affaiblir les systèmes de protection sociale et privatiser les services publics.

Dans un tel contexte en France comme en Europe, les fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT, considèrent qu'il y a besoin que les agents des Finances agissent pour imposer d'autres politiques, notamment par des rassemblements et manifestations interprofessionnelles, sans exclure aucune forme d'actions.

C'est pourquoi les fédérations des Finances CGT, Solidaires, CFDT, appellent les agents des Finances à se rassembler et à agir le 29 février 2012.

Pour imposer d'autres choix en France,

Pour une Europe sociale fondée sur la solidarité, la justice et la cohésion sociale,

Pour l'emploi, l'augmentation du pouvoir d'achat,

des services publics de qualité et un véritable droit à la protection sociale,

Mobilisons nous

pour faire du 29 février 2012 une puissante journée d'action Européenne

A Paris 14 h Bastille - Nation

finances
Solidaires

GT Ministériel 9 février 2012

C.S.R.H.

finances
Solidaires

Pourquoi tant de précipitation ?

La révision générale des politiques publiques (RGPP) a pour but officiellement annoncé d'améliorer le fonctionnement des services publics, de rationaliser et de mutualiser leur fonctionnement et in fine d'accroître les gains de productivité. Avec la création de l'ONP qui intègre dans sa logique les exigences budgétaires et comptables de la LOLF et celle, plus RH, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, il s'agit de rationaliser les différents systèmes de gestion et de parvenir ainsi mécaniquement à des réductions d'effectifs.

En parallèle à la mise en place progressive de l'ONP, Bercy est en train d'élaborer un Système d'Information de gestion des Ressources Humaines, SIRHIUS, qui se substituera aux applications directionnelles de gestion administrative et de paie existantes. Cette double évolution qui concerne l'ensemble des agents des ministères financiers est porteuse d'un schéma organisationnel nouveau qui s'appliquera à toutes les directions : la création de Centres de Services Ressources Humaines. Ce modèle d'organisation-type suppose une organisation dotée de services de gestion en « back office » et d'un accueil téléphonique généraliste de premier niveau en « front office ». Selon les représentants du ministère, cette harmonisation des pratiques RH, avec un schéma organisationnel unique, permettra « une plus grande sûreté des actes administratifs et une plus grande sécurisation de la gestion ». Chaque direction mettra donc en place un ou des CSRH. Ces centres de services partagés RH deviendront les interlocuteurs directs de l'ONP.

Le Secrétaire Général d'administration centrale, à peine sorti de la fusion avec la DPAEP, se voulant exemplaire, est le premier à se lancer dans la mise en place d'un centre de services partagés RH. De l'aveu même de Madame Fejoz, DRH ministérielle, cette décision, prise en 2010, s'est endormie pour être réveillée en mai/juin 2011. Les réunions de concertation ont donc été lancées en septembre et novembre. Début 2012, quelle ne fut pas la surprise des syndicats de la centrale, puis des fédérations syndicales, de voir proposer à la discussion, des projets de textes officialisant la mise en place du CSRH d'administration centrale au 1er avril 2012.

Calendrier serré et risqué

- juin 2011 confirmation de l'objectif CSRH
- basculement en avril 2012 de l'organisation à outil constant : l'outil de gestion MARHS)
- la paie de mai 2012 sera la 1ère paie établie sous le régime du CSRH.
- migration de MARHS vers SIRHIUS en octobre-novembre 2012 avec démarrage des travaux sur un service pilote .
- déploiement intégral fin 2013 ou début 2014. SIRHIUS remplacera intégralement MARHS sur la gestion administrative et sur la paie.

Alors qu'il est de notoriété publique que le calendrier de l'ONP ne cesse d'être ajourné, que la mise en place de SIRHIUS n'est pas moins chaotique, une telle accélération n'est pas sans nous questionner. Ce d'autant plus -et même si la directrice s'en défend- que l'administration Centrale va servir, de fait, de laboratoire d'essai aux autres directions.

Bien sûr, compte tenu de leur taille, du nombre d'implantations concernées par la gestion administrative et la paie, fonctions qui sont supposées fusionnées dans le schéma-type du CSRH, les directions territoriales de Bercy du ministère ne pourront pas faire un strict copier / coller (deux CSRH sont déjà prévus à la Douane, plusieurs à la DGFiP).

Ceci étant, il ne faut pas omettre que le secrétariat général aura valeur d'exemple. Il est à craindre que le processus, le rythme, la méthode (étude ergonomique), la description de nouveaux métiers polyvalents GA-paye, l'accompagnement servent d'exemple voire de « guide expérimental » aux autres directions de Bercy. De plus, la gestion administrative et la paie des agents de la DGCCRF et des Services Communs des labos va désormais être effectuée par l'administration centrale. 18 agents de la centrale CCRF vont donc rejoindre le CSRH de la centrale pour effectuer ces tâches. Seuls les services de pilotage et de gestion des carrières des presque 3 000 agents de cette direction resteront au niveau de la centrale CCRF et ce, sans que les instances de concertation spécifiques à cette direction n'aient été officiellement convoquées pour examiner cette nouvelle mini-réorganisation. Car ce schéma qui s'impose à la DGCCRF aboutit une fois de plus à réduire ses activités, alors que cette direction n'a pas encore tout à fait digéré les conséquences de la RéATE en 2010.

Pour Solidaires aux Finances, ce sont là autant de bonnes raisons pour ne pas se précipiter !

... suite page 4



En attendant l'ONP et SIRHIUS, voilà le CSRH

Le 9 février dernier l'administration réunissait les fédérations du ministère afin de les informer sur le chantier d'installation du CSRH d'Administration Centrale programmé pour le 1er avril 2012. Pour l'administration cette réunion faisait suite aux quatre groupes de travail avec les organisations syndicales de l'administration centrale et précédait les réunions des instances institutionnelles (CHSCT et CT d'administration centrale et CTM) devant rendre un avis sur deux projets d'arrêtés modifiant l'un celui du 30 avril 2010 sur l'organisation du secrétariat général des ministères économiques et financiers, l'autre portant création d'un CSRH au sein du Secrétariat Général. Si l'administration, en la personne de Mme Michèle FEJOZ qui présidait cette réunion, reconnaît que ce projet est extrêmement structurant et nécessite beaucoup de précautions, notamment à cause des évolutions liées à l'ONP dans les années à venir «qui nous dépassent un petit peu», il n'en demeure pas moins qu'elle se refuse à tout desserrement du calendrier. Ce discours et cette décision qui nous en rappellent d'autres sur Chorus ne peuvent que nous inquiéter quant aux conditions de vie et de travail des agents dans cette nouvelle structure.

suite de la page 1....

Pour l'administration centrale et la DGCCRF, le lancement de l'objectif CSRH en juillet dernier arrive à son terme. Dès la mi-mars 2012, alors que les formations n'ont commencé qu'en janvier, les agents devront rejoindre leur nouvel espace de travail commun sur le site unique de l'ATRIUM situé place des Vins de France. Ils le feront et dans des conditions où les travaux d'aménagement exigés pour absorber les dossiers individuels des agents sont des travaux lourds à entreprendre.

Par ailleurs, la directrice a informé les organisations syndicales qu'une discussion était en cours avec la DGCS concernant la gestion des corps techniques (Techniciens et Ingénieurs de l'Industrie et des Mines).

Bien que la DRH se défende de toute précipitation, de nombreux agents concernés par cette réorganisation sont inquiets. Hélas, certains n'ont pas reçu les assurances qu'ils attendaient. Alors, ils restent inquiets à plusieurs titres : nouveau cadre de travail, exercice de leurs missions, qualité de celles-ci, sens du travail, objectifs déjà fixés... Il sont d'autant plus inquiets qu'ils estiment n'avoir pas bénéficié d'un véritable dispositif de concertation et d'information. La directrice reconnaît d'ailleurs qu'elle a dû réexpliquer aux chefs de secteurs et à ses responsables de bureaux que les réunions qu'elle avait avec eux n'étaient pas confidentielles et devaient être déclinées localement par leurs soins!!!

Pour Solidaires finances, l'administration doit impérativement desserrer son calendrier.

Lors du groupe de travail avec les fédérations, et compte tenu du caractère ministériel du projet de mise en place des CSRH, Solidaires finances a déploré qu'aucune information ne soit faite sur l'état d'avancement des autres directions du ministère !

O.N.P

A l'heure de la RGPP, l'Opérateur national de paye (ONP) est un instrument supplémentaire de réduction des effectifs, mais il va aussi être un sujet d'inquiétudes multiples pour les agents.

L'ONP a été créé par un décret du 15 mai 2007 et il est constitué en service à compétence nationale, rattaché conjointement à la DGAFP et à la DGFIP.

Il a pour mission de conduire un programme de modernisation de la chaîne de paye de l'Etat. Il doit aussi s'attacher à moderniser les outils interministériels d'analyse et de pilotage en matière de paye et de gestion des ressources humaines.

Actuellement, chaque ministère élabore la rémunération de ses agents en fonction des règles de gestion statutaires et particulières. Il transmet ensuite l'ensemble de ses données au Service Liaison Rémunérations de son ressort territorial (au nombre de 31 répartis sur l'ensemble du territoire). Après vérification, ceux-ci établissent la rémunération des 2,85 millions de fonctionnaires d'Etat et éditent les bulletins de paye qu'ils envoient au service gestionnaire de chaque ministère.

L'ONP a vocation à remplacer les 3 000 postes dédiés à la paye dans les ministères et les 800 équivalents à la DGFIP. Mais avant d'atteindre ce but, plusieurs étapes auront été nécessaires, à commencer par harmoniser les standards d'échanges de données.

Jusqu'ici chaque ministère, voire chaque direction, a plus ou moins développé son propre système informatisé de gestion des ressources humaines (SIRH), en Administration Centrale et à la CCRF MARHS, à la DGFIP AGORA, à la Douanes MATHIEU.

Chaque ministère doit développer son propre SIRH, mais en répondant à un référentiel commun. Ce référentiel comportera notamment un dictionnaire de données et nomenclatures communes avec des règles de gestion communes. Aux ministères dépendant de Bercy, SIRHIUS constituera l'application informatique RH de l'ensemble des agents du large secteur Finances.

Si le lancement initialement prévu pour 2011 a été retardé de 15 mois et est désormais annoncé vers avril 2013, le calendrier global est maintenu pour se généraliser à tous les ministères entre 2013 et 2017. Les premiers Ministères pilotes seront l'Agriculture, puis l'Intérieur, l'Equipement et l'Education Nationale.

CSRH Administration Centrale

220 agents concernés : tous n'étaient pas inquiets mais...

La nouvelle organisation passera de cinq bureaux (actuellement RH2A) dont trois s'occupent des fonctions RH et GA et un de la paye à trois sous-ensembles dans le nouvel organigramme : bureau chargé de décisions RH, bureaux support et CSRH. Ce dernier est lui-même organisé en trois pôles : accueil /secrétariat (front office) qui, mis en place à minima faute de «volontaires», fera l'objet d'un projet d'organisation ultérieur, un pôle GA/Paye et un pôle spécialisation.

Pour Mme FEJOZ, il s'agit bien de créer de nouveaux métiers polyvalents et de mettre fin à un système où la gestion administrative et la paie étaient distinctes (existence de deux services avec des applications informatiques qui ne communiquaient pas entre-elles).

Si, pour elle, la polyvalence est un « objectif prioritaire », cet objectif n'est pas prescrit par l'ONP. Elle a donc affirmé que les agents qui ne souhaiteraient pas une véritable fusion de leurs compétences n'y seraient pas contraints. Une fonction en binôme (GA et paie) pourra donc être maintenue. Par contre, les chefs de bureau auront la double compétence. Un bilan sera fait à terme afin de vérifier si l'objectif prioritaire de polyvalence était pertinent ou pas.

La formation des agents a déjà commencé avec la mise en place de modules spécifiques par l'IGPDE (formation pour les volontaires et pour les déjà-praticiens qui souhaitent y participer). Ce plan de formation qu'elle a qualifié « d'assez ambitieux » est doté d'un corpus théorique conséquent. Il a été programmé bien en amont. Les agents peuvent participer à autant de sessions de formation qu'il le souhaitent...

Compte tenu de la politique globale de suppressions d'emplois qui s'appliquent à tous les services, il est peu probable que des agents réticents soient gardés à terme. Face à la polyvalence qui représente pour eux une perte de qualification et un bouleversement culturel, soit ils seront poussés vers la sortie (via la PFR, la notation, la mobilité), soit, d'eux-mêmes, ils feront tout pour quitter cette nouvelle organisation.

Nous affichons notre réserve quant à la mise en place d'une politique vantant les bienfaits de la polyvalence et de la multi-compétence dans des domaines aussi sensibles alors que, là où des CSRH ont été implantés, les agents dénoncent les pertes de repères. Solidaires Finances refuse aussi d'être abusée sur la question des emplois.

Nous savons que le cadre général des réformes évoquées plus haut vise systématiquement des économies d'échelles et des réductions d'effectifs. Combien de temps, donc, la stabilité des effectifs apparemment garantie dans le cas de la mise en place du 1er CSRH «bercyen» sera-t-elle maintenue ?

Face à ces enjeux, face à ces incertitudes et si le calendrier serré devait être maintenu, Solidaires Finances et ses syndicats en centrale et à la CCRF exigeront que soit mise en place dans les meilleurs délais une commission de suivi de l'organisation en CSRH.

Harmonisation des règles, convergence des pratiques, économies d'échelle, gains de productivité, externalisation, «sécurisation», les agents du Ministère en connaissent aujourd'hui les conséquences directes : perte de revenus, perte de droits acquis, perte d'emplois.

La musique est connue. L'administration demande à l'agent «client» du système d'alimenter lui-même les données qui le concernent. Ensuite l'administration multiplie les contrôles «presse-bouton» en privant les services RH de proximité d'une capacité réelle à agir. Puis l'administration éloigne la gestion administrative des personnels avec notamment dans les directions à réseau, une antenne départementale de gestion RH. Et dans ces mêmes directions elle parachève son édifice par la mise en place d'une plate forme «industrielle» au niveau régional (CSRH).

Que pourront-ils faire demain les personnels des services de RH, encore plus sollicités mais privés des marges et moyens d'agir ? Accompagner les plans sociaux liés à la Loi sur la mobilité forcée ? Expliquer aux agents pourquoi ils perdent des éléments de rémunération ? Expliquer la PFR ? Leurs conditions de travail risquent de s'en trouver fortement dégradées tout comme le sens de leurs missions !

Pour Solidaires Finances, la normalisation des règles de gestion, qui ignore les besoins réels des agents et leurs attentes, est une pratique assise sur la contrainte technique qui exclut d'office tout ce qui n'est pas intégré dans la machine.

CCRF et SCL

La DGCCRF et le SCL vont donc intégrer vers le 1er avril prochain le Centre de Service des Ressources Humaines qui sera créé à Bercy. Ce centre va gérer en paye et en actes administratifs simples les agents de statut Bercy mais également les agents de la DGCCRF et du SCL.

C'est donc tout le service «paie» du bureau 2C actuel et quelques agents du bureau 2A de la gestion administrative qui vont déménager sur le site de l'Atrium.

Au sein du CSRH, une cellule sera spécialement dédiée aux agents SCL et DGCCRF. C'est auprès de lui qu'il faudra voir toutes les questions sur les mises en paiement des éléments constitutifs des traitements.

Par contre, les retraites et les questions relatives aux maladies seront gérées dans une cellule conjointe avec tous les autres agents «Bercy». Un service informatique sera également construit au sein du CSRH.

Au total c'est 18 agents qui sont actuellement à l'Administration Centrale de la DGCCRF qui seront regroupés au sein du Centre de Service. Les agents du SCL qui effectuent à ce jour ces missions n'étant pas volontaires, le SCL se verra amputer de deux emplois.

Tous les dossiers individuels seront transférés dans la nouvelle structure.

Pour Solidaires Finances, si le lien entre les différents services de pilotage de la gestion des personnels de Bercy demeurera, il n'en sera pas de même pour ceux du SCL et de la DGCCRF. Cette rupture du lien physique est de nature à compliquer la tâche des agents des deux entités concernées mais aussi de rendre plus problématique la recherche de renseignements sur leur paie et leur carrière par les personnels qui ne sauront plus trop à qui s'adresser.

En réponse à notre question, le responsable du dossier pour les deux administrations a tenté de nous rassurer en indiquant que cela n'allait pas tarder. Mais à quelques semaines de l'échéance, aucune information n'est arrivée tant pour les services gestionnaires dans les DDI / DIRECC- TES / Laboratoires qu'en direction des agents.

Il est stupéfiant de constater que les services de Bercy et les deux administrations DGCCRF et SCL n'ont pas prévu de consulter les trois Comités Techniques (Personnels et Missions CCRF, Service Central + SCN et le CTS du SCL) alors même que cette réforme modifie substantiellement l'organisation des services concernés.

Solidaires Finances a demandé expressément qu'ils soient convoqués avant la tenue du CT Ministériel qui est prévu le 12 mars prochain.